

lagaffe / il y a quatorze années

[conseil des sinistres !!!](#)

(Belga) Le Conseil des ministres a approuvé vendredi un avant-projet de loi modifiant la loi du 8 juin 2006 sur les armes visant à introduire un minimum plus élevé de la peine lorsque des armes militaires sont transportées ou portées (ex. : kalachnikovs).

Une circonstance aggravante est ainsi rajoutée à la loi afin d'augmenter le minimum de la peine d'un mois à un an d'emprisonnement. Cette peine minimum plus élevée est déjà appliquée lorsque les infractions sont commises par des personnes agréées (armuriers) ou à l'égard d'un mineur. L'aggravation est maintenant généralisée. L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat et au Conseil consultatif des armes. La volonté d'alourdir les peines pour la détention et le transport d'armes de guerre a été exprimée après la fusillade du 30 janvier dernier à Laeken au cours de laquelle un policier a été blessé. (MUA)

j espere quand meme que nous n allons pas en faire les frais indirectement

il y a quand meme une difference entre les tireurs sportif/recreatif/loisir et les malfrats !

---

giacojp / il y a quatorze années

[Re: conseil des sinistres !!!](#)

peut etre pas pour les sinistres "tu porte une arme " donc pour eux tous dans le même sac.

---

jpgdx / il y a quatorze années

[Re: conseil des sinistres !!!](#)

**Tout ça ne changera strictement rien à l'insécurité : un gangster pris et condamné (peut-être) pour attaque à main armée ne verra pas la différence à une année près...**

**Par contre, pour les détenteurs "légaux", ben c'est encore eux qui subiront les foudres de Dame (in)Justice !**

---

lagaffe / il y a quatorze années

[Re: conseil des sinistres !!!](#)

ben oui JP ,

quand tu lis l'article sur le car jacking d uccle , en definitive les malfrats n avaient qu un pistolet factice , pour Mr tout le monde , peu de personnes sont capables de voir la difference entre un truc factice et un vrai le factice etant pointé sur la tete de madame , qui oserais tirer dans ces conditions ? le bijoutier n a pas tiré , il s est fais tabasser et son arme a été prise , et elle a servi !

maintenant tu trouve des commentaires du genre que s il avait tiré , la dame de la voiture ne serais pas décédée !  
donc maintenant , c est la faute au bijoutier !

ben oui , si ma tante en avait eu , elle se serait appelée mon oncle !

---

Edité 3 foi(s). La dernière correction date de il y a quatorze années et a été effectuée par lagaffe.

---

giacojp / il y a quatorze années

[Re: conseil des sinistres !!!](#)

Il faut bien un coupable !!!

---

xavier / il y a quatorze années

[Re: conseil des sinistres !!!](#)

ben oui,

c'est clair, s'il avait tiré...un tireur abat un malfrat, mouarf les gros titres dans les journaux...et un argument supplémentaire pour nous mettre encore la pression

il aurait p-e manqué son coup...

je pense qu'il est facile de critiquer ce pauvre homme,

il était sous le stress

et puis s'il avait tiré et touché un des malfrats...

ben monsieur étant bijoutier...il aurait pu déboursier

il aurait été aussi pointé du doigt

je pense que cet homme s'est retrouvé devant un mélange de peur et de dilemme et il n'est pas à blâmer

Citation

**lagaffe**

ben oui JP ,

quand tu lis l article sur le car jacking d ucclé , en definitive les malfrats n avaient qu un pistolet factice ,  
pour Mr tout le monde , peu de personnes sont capables de voir la difference entre un truc factice et un vrai  
le factice etant pointé sur la tete de madame , qui oserais tirer dans ces conditions ?  
le bijoutier n a pas tiré , il s est fais tabasser et son arme a été prise , et elle a servi !

maintenant tu trouve des commentaires du genre que s il avait tiré , la dame de la voiture ne serais pas  
décédée !

donc maintenant , c est la faute au bijoutier !

ben oui , si ma tante en avait eu , elle se serait appelée mon oncle !

---

giacojp / il y a quatorze années

[Re: conseil des sinistres !!!](#)

Tout à fait , moi perso je ne sais dire aujourd'hui et dans la même situation de danger , j'aurai tel ou tel réaction .  
Et cela même si j'ai l'habitude de tirer régulièrement , je pense que je ..... ( je peu pas le dire) mais encore faut il le faire .

---

jpgdx / il y a quatorze années

[Re: conseil des sinistres !!!](#)

***Cependant tout ceci amène une réflexion :***

***Pour conserver, transporter et utiliser leurs armes, les chasseurs et tireurs doivent réussir un examen théorique et pratique.***

***Une personne, exerçant un métier à risque (puisque c'est la condition pour) obtiennent, difficilement d'accord, un permis de tuer port d'arme avec le droit de s'en servir...***

***Ne conviendrait-il pas d'exiger de leur part un entraînement réaliste, régulier et contrôlé par des pros ???  
Avec ce minimum, le pauvre gars n'aurait peut-être pas déboulé dans sa boutique et aurait pu intervenir efficacement par surprise.***

***D'accord, avec des "si"....mais ce serait préférable car, comme il a déjà été dit, on va encore taper sur le clou des tireurs en insistant lourdement sur l'inutilité d'avoir un port d'arme (exemple à l'appui !)***

---

xavier / il y a quatorze années

[Re: conseil des sinistres !!!](#)

oui d'accord, mais il y a aussi le caractère de la personne  
tu as des risques-tout et des timorés.

---

jpgdx / il y a quatorze années

[Re: conseil des sinistres !!!](#)

***Ouaip,***

***C'est à nouveau l'histoire du serpent qui se mord la queue...***

---

aimé / il y a quatorze années

[Re: conseil des sinistres !!!](#)

les tireurs doivent réussir un examen théorique et pratique... oui, mais pour un tir à la cible donc lent et de précision sauf pour la discipline Vitesse Olympique tirée avec un calibre anémique.

Le bijoutier était peut-être un simple tireur sportif et pas une personne possédant une arme pour se défendre.

Dans un cas comme dans l'autre, il n'était pas "préparé" au stress du combat, et ici du combat très rapproché.

Je me rappelle avoir lu qu'en Afrique du Sud, une vieille dame s'entraînait à descendre au pistolet 22 des boîtes de coca à 20m.

Lorsque 2 bandits se présentèrent, ils prirent chacun une balle mortelle; exception qui confirme la règle... un hasard...

tant pour la précision et le calibre très "sportif" ...

---

jpgx / il y a quatorze années

[Re: conseil des sinistres !!!](#)

***J'ai lu aussi ce reportage.***

***Il parlait de la fin de l'apartheid et de la tentative de sécession de la part des Zoulous.***

***À l'époque, les blancs avaient (entr'autres) de grandes plantations et même des milices pour les protéger.***

***Et le reporter, dans une de ces fermes, avait vu la mémé dans son fauteuil, qui s'entraînait au pistolet 22 alors que tous les autres avaient des "gros".***

***Quand il a demandé si elle pensait pouvoir résister avec ce "minigun", elle avait répondu "mieux vaut une 22 dedans qu'une 44 à côté"***

***Et l'anecdote en serait resté là si quelques jours plus tard elle n'avait pas étendu raide (au 22) deux pillards excités...***

***Mais elle s'y était préparée techniquement et psychologiquement, elle...***

***Donc, voilà...En Israël, il arrive qu'un citoyen armé, et préparé, défouraille sur un terroriste...***

***Aux States, dans les états où le port d'arme est autorisé, la criminalité est moins galopante qu'ailleurs.***

***Là aussi, une des conditions est de suivre un entraînement, et les loubards le savent...***

---

aimé / il y a quatorze années

[Re: conseil des sinistres !!!](#)

Dans le journal de ce jour, le bijoutier déclarait que les 2 premières cartouches de son revolver 357 magnum étaient des cartouches à petit plomb (comme on utilise aux US pour les serpents.. ou les rats) mais que comme le truand avait tiré 2 coups en l'air avec ce revolver, le barillet a présenté devant la chambre une .357 magnum funeste pour cette dame qui ne demandait qu'à vivre.

Je rappelle aux médias qui nous lisent :

- qu'une cartouche à petits plombs tue à bout portant.

- que c'est une erreur de faire comme le bijoutier ... un 357 chargé à petit plomb ??? pourquoi pas à blanc tant qu'on y est ???

Pour les truands qui nous liraient, je fais pas ainsi...

---

lagaffe / il y a quatorze années

[Re: conseil des sinistres !!!](#)

ouaip , et en plus le malfrat pretend que le coup est parti tout seul !  
avec un revolver ?

-----

-----

---